

**Ordonnance du président de la Cour du 3 février 2011
(demande de décision préjudicielle du Juzgado de lo
Contencioso-Administrativo n° 3 de Almería — Espagne)
— Agueda María Saenz Morales/Consejería para la Igualdad
y Bienestar social de la Junta de Andalucía**

(Affaire C-230/10) ⁽¹⁾

(2011/C 120/17)

Langue de procédure: l'espagnol

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 209 du 31.07.2010

**Ordonnance du président de la Cour du 13 décembre 2010
— Commission européenne/République hellénique**

(Affaire C-248/10) ⁽¹⁾

(2011/C 120/20)

Langue de procédure: le grec

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 209 du 31.07.2010

**Ordonnance du président de la Cour du 18 janvier 2011 —
Commission européenne/République de Pologne**

(Affaire C-232/10) ⁽¹⁾

(2011/C 120/18)

Langue de procédure: le polonais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 209 du 31.07.2010

**Ordonnance du président de la Cour du 11 janvier 2011 —
Commission européenne/République portugaise**

(Affaire C-286/10) ⁽¹⁾

(2011/C 120/21)

Langue de procédure: le portugais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 221 du 14.08.2010

**Ordonnance du président de la Cour du 3 janvier 2011 —
Commission européenne/Grand-Duché de Luxembourg**

(Affaire C-246/10) ⁽¹⁾

(2011/C 120/19)

Langue de procédure: le français

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 195 du 17.07.2010

**Ordonnance du président de la Cour du 10 janvier 2011 —
Commission européenne/République italienne**

(Affaire C-291/10) ⁽¹⁾

(2011/C 120/22)

Langue de procédure: l'italien

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 221 du 14.08.2010